



La Connexion interétudiante

« Une admission au doctorat, ça se prépare! »

À l'intention de la communauté étudiante du premier cycle en psychologie de l'Université Laval



Table des matières

1	Je pense vouloir faire une demande aux cycles supérieurs en psychologie au terme de mon baccalauréat : qu'est-ce que je dois savoir?	4
1.1	Mythes et réalité – généralités sur l'admission	4
1.2	Les concentrations : préalables ou pas?	5
1.3	Exigences pour l'admission aux cycles supérieurs	5
1.3.1	Expérience en relation d'aide	6
	Maîtrise avec mémoire / Doctorat en psychologie, recherche (M.A. / Ph. D.)	6
	Doctorat en psychologie (D. Psy.)	6
	Doctorat en psychologie, recherche et intervention, orientation clinique (Ph. D.)	6
1.3.2	Expérience en recherche.....	7
	Maîtrise avec mémoire / Doctorat en psychologie, recherche (M.A. / Ph. D.)	7
	Doctorat en psychologie (D. Psy.)	7
	Doctorat en psychologie, recherche et intervention (Ph. D.).....	7
1.3.3	Et les expériences autres?.....	8
2	Je vais prochainement remplir une demande d'admission aux cycles supérieurs : qu'est-ce que je dois savoir?.....	9
2.1	Trouver un superviseur	9
2.1.1	Mythes et réalité	9
2.1.2	Par où commencer?	10
	1- Choisir une ou un professeur.....	10
	2- Contacter la ou le professeur.....	10
2.1.3	L'entrevue	12
3	J'ai encore des questions : quelles sont mes ressources?	13



Le document sur l'admission aux cycles supérieurs en psychologie à l'Université Laval est conçu pour aider la communauté étudiante en psychologie à mieux se retrouver au travers des nombreuses informations en lien avec le processus d'admission. Ce document vous guidera sur les exigences d'admission au doctorat relativement aux différents éléments permettant de construire un dossier d'admission de qualité ainsi que sur quelques outils ou pistes qui vous aideront à atteindre vos objectifs.

ATTENTION : Les informations contenues dans ce document sont sujettes à changement et ne sont pas nécessairement exhaustives. Nous vous invitons à consulter le site de l'École de psychologie pour de plus amples informations. De plus, ce guide est strictement conçu pour les gens souhaitant faire une demande d'admission à l'Université Laval, chaque université possède ses propres exigences.



1 Je pense vouloir faire une demande aux cycles supérieurs en psychologie au terme de mon baccalauréat : qu'est-ce que je dois savoir?

1.1 Mythes et réalité – généralités sur l'admission

1. *Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience en recherche si je veux faire une demande d'admission au D.PSY.*

FAUX. À l'Université Laval, une portion importante des points est accordée aux expériences en recherche, et ce, même si vous souhaitez accéder au D.PSY. Même au D.PSY, vous aurez un mémoire doctoral à compléter pendant votre parcours pour obtenir votre diplôme alors ce n'est pas vrai que c'est un programme « sans recherche ». Ainsi, les expériences en recherche sont comptabilisées pour l'admission et vous seront utiles pour la suite de vos études en psychologie.

2. *Je dois impérativement commencer mes implications dès l'automne de ma première année si je veux avoir des chances d'accéder au doctorat.*

FAUX. Il n'est nécessaire de commencer vos implications dès votre entrée au baccalauréat. Vous pouvez amplement commencer par vous adapter aux défis de la vie universitaire et commencer par réfléchir à vos intérêts. Vous aurez le temps de vous impliquer dans les sessions subséquentes.

3. *Je dois avoir une cote Z supérieure à 4.0 si je veux avoir des chances d'être admis ou admise au doctorat.*

FAUX. À l'Université Laval, les résultats académiques valent pour 30% de la demande d'admission. Le reste du dossier vaut donc plus pour l'admission. De plus, tous les points pour cette catégorie sont obtenus à partir d'une cote Z de 3.9. Pour les cotes inférieures à 3.9, le nombre de points est calculé selon une règle de 3.

4. *Je dois avoir des acquérir des expériences différentes pour augmenter mes chances d'être admis ou admise.*

VRAI. À l'Université Laval, les points sont distribués selon différentes catégories qui sont toutes importantes. Ainsi, pour augmenter vos chances d'être admis, vous devez vous assurer de cumuler des expériences dans chacune des catégories.



1.2 Les concentrations : préalables ou pas?

Certains cours de la concentration recherche ou recherche et intervention permettent d'acquérir de l'expérience en recherche soit Recherche dirigée I et II. Cette concentration est accessible à la troisième année du baccalauréat en psychologie.

Les cours obligatoires de la concentration recherche et intervention sont:

- Psychopharmacologie clinique PSY-3155,
- Psychopathologie avancée PSY-3154
- Méthodes quantitatives II MAT-2902
- Compétences de base en relations interpersonnelles PSY-1108
- Recherche dirigée I PSY-3150 et II PSY-3151.

Quant à la concentration recherche, seuls les cours PSY 3150, PSY-3151 et MAT-2902 sont obligatoires.

Ces cours ne font pas l'objet d'un jugement pondéré de la part du comité de programme, mais ils sont pris en considération pour déterminer l'admissibilité de la demande. En d'autres termes, il n'est pas obligatoire de faire l'une des deux concentrations pour être admis au doctorat. Cependant, les cours des concentrations peuvent vous permettre de vous préparer à entreprendre un doctorat en vous initiant plus formellement à la prise en charge d'un projet de recherche. De plus, il est à noter que les cours PSY-3155 et PSY-3154 devront être faits lors de la première session d'admission au doctorat s'ils n'ont pas été faits au cours du baccalauréat.

Pour plus de renseignements sur les concentrations et les critères d'admissibilité, veuillez consulter les différents documents d'information sur le [site de l'école de psychologie](#).

1.3 Exigences pour l'admission aux cycles supérieurs

Les exigences pour l'admission au doctorat sont sujettes à changement toutes les années. Il est possible de retrouver de plus amples renseignements sur ces dernières et sur les différents programmes sur le site de l'École de psychologie : www.psy.ulaval.ca. Ce document offre un résumé des exigences relatives aux expériences en relation d'aide conformément aux modifications apportées en novembre 2019.



Il est à noter que le maximum d'heures en recherche et en relation d'aide (individuellement) qui sera comptabilisé pour l'admission est de 150 heures par session (en considérant qu'il n'y a pas de limite durant l'été). Cela a pour but d'éviter une surcharge de l'horaire durant la session. Si vous dépassez les 150 heures dans une session, ces heures ne sont pas transférables à une autre session. Une attestation de la personne responsable du milieu confirmant les heures et les tâches effectuées est obligatoire. Cette dernière peut prendre n'importe quel format pourvu qu'elle indique les informations demandées.

Attention : Il est important de mentionner que la comptabilisation des heures pour le doctorat débute à partir de votre **première session** au baccalauréat en psychologie. Les heures réalisées au cours du Certificat en psychologie sont toutefois comptabilisées pour l'admission au doctorat.

Nous vous invitons également à [consulter le document d'information officiel](#) sur l'admission aux différents programmes disponible sur le site de l'École de psychologie.

1.3.1 Expérience en relation d'aide

Maîtrise avec mémoire / Doctorat en psychologie, recherche (M.A. / Ph. D.)

Les programmes de maîtrise et de doctorat en recherche sont orientés vers la formation à la recherche dans un domaine de la psychologie fondamentale ou appliquée (pour accéder au doctorat en recherche, une maîtrise est dorénavant requise pour l'admission). Aucun point en relation d'aide n'est comptabilisé pour le doctorat en recherche.

Doctorat en psychologie (D. Psy.)

Le calcul des points attribués se fait en fonction des activités réalisées et de leur pertinence (l'évaluation est basée sur une appréciation quantitative ET qualitative). L'appréciation qualitative est donc maintenant aussi, sinon plus, importante que le nombre d'heures effectuées. Il n'y a plus de minimum ou de maximum précis d'heures comptabilisées pour l'obtention des points.

Nombre de points total: 15 points

Doctorat en psychologie, recherche et intervention, orientation clinique (Ph. D.)

Le calcul des points attribués se fait en fonction des activités réalisées et de leur pertinence (l'évaluation est basée sur une appréciation quantitative ET qualitative). L'appréciation qualitative



est donc maintenant aussi, sinon plus, importante que le nombre d'heures effectuées. Il n'y a plus de minimum ou de maximum précis d'heures comptabilisées pour l'obtention des points.

Nombre total de points: 10 points

1.3.2 Expérience en recherche

Maîtrise avec mémoire / Doctorat en psychologie, recherche (M.A. / Ph. D.)

Les programmes de maîtrise et de doctorat en recherche sont orientés vers la formation à la recherche dans un domaine de la psychologie fondamentale ou appliquée (pour accéder au doctorat en recherche, une maîtrise est dorénavant requise pour l'admission).

- 2 points pour 0-150 heures d'expériences en recherche ; 4 points pour 150-300 hres; 6 points pour 300-450 hres ; 8 points pour 450 hres et +.
- 3 points maximum par présentation dans un congrès avec comité de lecture ou l'équivalent
- 4 points maximum par publication scientifique
- 5 points pour l'inscription à Recherche dirigée (PSY-3150 et PSY-3151) ou l'équivalent (p. ex. Honour's thesis)

Nombre total de points attribué : 20 points

Doctorat en psychologie (D. Psy.)

Le calcul des points attribués se fait en fonction des activités réalisées et de leur pertinence (l'évaluation est basée sur une appréciation quantitative ET qualitative). L'appréciation qualitative est donc maintenant aussi, sinon plus, importante que le nombre d'heures effectuées. Il n'y a plus de minimum ou de maximum précis d'heures comptabilisées pour l'obtention des points. Les réalisations scientifiques sont également prises en considération.

Nombre total de points : 15 points

Doctorat en psychologie, recherche et intervention (Ph. D.)

Le calcul des points attribués se fait en fonction des activités réalisées et de leur pertinence (l'évaluation est basée sur une appréciation quantitative ET qualitative). L'appréciation qualitative



est donc maintenant aussi, sinon plus, importante que le nombre d'heures effectuées. Il n'y a plus de minimum ou de maximum précis d'heures comptabilisées pour l'obtention des points. Les réalisations scientifiques sont également prises en considération.

Nombre total de points : 20 points

1.3.3 Et les expériences autres?

Les expériences autres font référence à l'ensemble des autres activités ou implications que vous pourriez faire à l'université ou dans votre communauté au cours de votre baccalauréat, mais qui ne sont pas directement des activités de relation d'aide ou de recherche. Des exemples d'implications seraient un poste au sein d'une association étudiante ou d'un comité, une journée de bénévolat dans le cadre d'une collecte de fonds, la participation à un sport de compétition, une formation suivie sur un sujet lié à la psychologie, etc. Les bourses et les prix que vous pourriez obtenir pendant votre baccalauréat figureront aussi dans cette section. Cette dernière est donc beaucoup plus libre que les autres, vous pouvez y mettre presque n'importe quoi qui montre que vous êtes une étudiante ou un étudiant engagé dans votre communauté et votre développement personnel. Cette section n'est pas à négliger! N'hésitez pas à en profiter pour explorer vos intérêts.



2 Je vais prochainement remplir une demande d'admission aux cycles supérieurs : qu'est-ce que je dois savoir?

2.1 Trouver un superviseur

La confirmation de supervision par une ou un professeur du département de psychologie est maintenant obligatoire pour une demande d'admission au doctorat en psychologie. Ce document contient des trucs utiles pour vos démarches.

2.1.1 Mythes et réalité

1. *Je n'ai jamais fait d'heures dans le laboratoire du professeur qui m'intéresse. Ça ne sert donc à rien de lui envoyer ma candidature pour qu'il ou elle supervise mes travaux.*

FAUX. Il n'est pas nécessaire d'avoir travaillé avec la ou le professeur qui nous intéresse. Il est encouragé d'écrire aux professeurs qui travaillent sur des sujets de recherche qui vous passionnent. De plus, il n'est pas rare et même commun que les professeurs prennent des étudiants et étudiantes avec qui ils n'ont jamais travaillé auparavant.

2. *Je dois absolument connaître le protocole du projet de recherche que j'aimerais faire.*

FAUX. Il n'est pas nécessaire d'avoir un projet de recherche tout prêt lorsqu'une ou un professeur vous intéresse. Advenant une entente, le projet de recherche peut être décidé par la suite. De plus, il arrive bien souvent que le projet soumis lors de la demande d'admission ne représente pas celui qui sera suivi au doctorat.

3. *Les professeurs choisissent seulement les meilleurs. Il faut absolument avoir plus de 500 heures d'expérience en recherche avec plusieurs publications pour être considéré.*

FAUX. Bien que l'expérience puisse être intéressante, c'est surtout une bonne entente, une bonne chimie et des intérêts communs avec la ou le professeur qui seront beaucoup plus gagnants. Ne l'oublions pas, une relation positive est indispensable, puisque vous travaillerez avec cette personne pendant 4 à 6 années. N'hésitez pas à contacter les professeurs qui vous



intéressent, l'entrevue pèse beaucoup sur le choix. De plus, l'ensemble du dossier est important!
Donc pas seulement les notes et l'expérience de recherche.

4. Lorsque je contacte une ou un professeur pour être supervisé, il sera bénéfique de lui montrer que je me suis informé ses projets en démontrant un intérêt pour ces derniers.

VRAI. Les professeurs que vous contactez apprécieront que vous vous soyez informé sur leurs projets de recherche. Cela reflètera votre motivation! ☺

2.1.2 Par où commencer?

Il peut effectivement être difficile de savoir par où commencer, combien de professeurs contacter, quels documents envoyer, etc. Voici quelques étapes qui vous sont proposées pour bien organiser vos recherches.

1- Choisir une ou un professeur.

En premier lieu, vous devez effectivement choisir les professeurs que vous aimeriez contacter. Vous pouvez accéder à ce site (<https://www.psy.ulaval.ca/?pid=823>) pour avoir une liste des professeurs qui sont à la faculté de psychologie de l'Université Laval. Le lien vous permet même de faire une recherche en regroupant les professeurs selon leurs intérêts de recherche. Nous vous recommandons de ne pas hésiter à contacter environ 2 ou 3 professeurs lors de vos recherches, tout en vous assurant de personnaliser vos demandes pour chaque professeur.

Note : Si une ou un professeur qui n'est pas à l'École de Psychologie vous intéresse, vous pouvez tenter d'avoir une codirection. Cela consiste à vous faire superviser par une ou un professeur de l'École de Psychologie et par une ou un professeur d'un autre département.

2- Contacter la ou le professeur

Quand. Nous vous recommandons de contacter les professeurs qui vous intéressent par courriel soit au mois de juin ou septembre. Par exemple, si je compte entrer au doctorat ou à la maîtrise à l'automne 2021, je devrais contacter les professeurs en juin ou septembre 2020.



Il est important de comprendre que le meilleur moment dépend surtout de la disponibilité de chaque professeur. Par exemple, certains professeurs se penchent davantage sur les demandes des étudiants en septembre, alors que d'autres apprécieront d'être contactés tôt dans le processus.

Ainsi, si cela est possible pour vous, vous pouvez contacter les professeurs dès juin avant les vacances d'été. Cependant, le mois de septembre représente également un excellent moment pour contacter les professeurs qui vous intéressent. Il faut également garder en tête que certains professeurs font leurs entrevues seulement en octobre ou même novembre.

Documentation à inclure. Vous pouvez inclure plusieurs documents à votre courriel. Le texte du courriel sert à vous présenter rapidement, à expliquer pourquoi vous contactez la ou le professeur, à mentionner votre désir de la ou le rencontrer et à introduire les documents que vous laisserez en pièce jointe, soit votre lettre de présentation, CV, relevé de notes et publications, si applicables.

Lettre de présentation. Pour la lettre de présentation, nous vous recommandons de commencer par vous présenter. Dites le programme dans lequel vous désirez rentrer (D.psy, RI ou maîtrise?), quand vous voulez y entrer et ce qui vous motive à écrire à ce professeur. Profitez également de la lettre de présentation pour parler de vos intérêts et expériences en recherche. Parlez aussi des activités dans lesquelles vous vous impliquez. Enfin, parlez également de vos expériences en relation d'aide si elles peuvent être liées aux projets de recherche du professeur. N'hésitez pas à faire ressortir vos qualités dans la lettre de présentation et votre motivation à être sous la supervision de ce professeur et à aller aux cycles supérieurs. Enfin, il est important de personnaliser votre lettre au professeur choisi, plutôt que faire une seule version générale pour plusieurs professeurs. Cela en fera une lettre plus convaincante qui démontrera davantage votre motivation à rejoindre ce professeur en particulier.

CV et relevé de notes. Ces documents sont utiles aux professeurs pour connaître vos expériences professionnelles, votre bénévolat, vos implications et les cours que vous avez suivis.



Publications. Ces documents ne sont pas nécessaires, mais si vous avez eu des publications (articles, présentations par affiche), il est recommandé d'en envoyer quelques-unes également.

Relance. Nous vous recommandons de recontacter les professeurs aux 2 semaines jusqu'à 2-3 fois si vous n'obtenez pas de réponse. De plus, si vous avez contacté les professeurs en juin, n'hésitez pas à les recontacter en septembre si vous n'avez pas de réponse. L'absence de réponse vient beaucoup plus souvent d'un manque de temps que d'un manque d'intérêt! Donc, n'hésitez pas à les relancer.

2.1.3 L'entrevue

Nous tenons à préciser que l'entrevue sera probablement très différente des entrevues que vous avez déjà eues pour des demandes d'emploi. Dans la majorité des cas, l'entrevue avec la ou le professeur n'est pas stressante et même souvent très appréciée.

L'entrevue ne vous demandera pas une énorme préparation. En effet, il est surtout important que vous connaissiez bien votre propre CV et que vous vous rappeliez des raisons qui vous ont poussé à rencontrer ce professeur en particulier. Notamment, peut-être que vous avez déjà des idées de sujets qui vous intéressent en lien avec les projets du professeur! Par exemple, sans que cela soit formel, est-ce que vous vous posez une question depuis longtemps? Êtes-vous curieux d'en apprendre davantage sur un sujet? Cela peut susciter des discussions intéressantes entre vous et le professeur!

Il faut garder en tête que les professeurs sont toujours motivés à rencontrer de nouveaux étudiants et étudiantes, alors il faut simplement arriver à l'entrevue avec une attitude positive. Soyez vous-même! 😊

Lors de votre entrevue, il est important de comprendre que vous devez également vous poser une question très importante. En effet, est-ce que vous vous voyez travailler avec la ou le professeur pendant 4-5 ans? N'hésitez donc pas vous aussi à poser des questions au professeur selon vos aspirations (est-ce qu'il veut que vous vous investissiez beaucoup dans son laboratoire? Quel est son type de supervision? Est-ce qu'il ou elle fait beaucoup de suivi? Etc.). Bien sûr, ces questions sont des suggestions. Vous devez simplement garder en tête que vous ne devez pas être gêné de poser vos questions au professeur, ils sont habituellement très ouverts!



3 J'ai encore des questions : quelles sont mes ressources?

N'hésitez pas à questionner les étudiantes et étudiants du baccalauréat et du doctorat pour en savoir plus à ce sujet lors du 4 à 7 du pairage étudiant organisé à chaque début d'année. À votre première année, vous serez jumelée ou jumelé avec une étudiante ou un étudiant du baccalauréat ou du doctorat pour vous permettre de poser toutes vos questions et de découvrir un peu la vie universitaire.

À ce sujet, la Connexion interétudiante organise chaque année une rencontre informative sur les programmes de doctorat. Cette dernière a lieu avec les directeurs des différents programmes qui présentent les différences entre les programmes et les informations à connaître pour l'admission. C'est une occasion d'en apprendre davantage sur la maîtrise en psychologie (M.A), le doctorat en psychologie en recherche (Ph.D), le doctorat en psychologie (D.Psy) et le doctorat en psychologie, recherche et intervention - orientation clinique (Ph.D R/I). Des étudiants aux cycles supérieurs en psychologie sont également présents pour répondre à vos questions avec un point de vue d'étudiants qui sont passés par le processus. Deux côtés d'une même médaille à explorer!

Voici quelques liens utiles pour trouver davantage d'informations :

Site de la Connexion interétudiante (vous y trouverez, entre autres, d'autres documents pour vous aider à trouver et acquérir de l'expérience en recherche et en relation d'aide, des informations sur les bourses et plus encore sous l'onglet « documents utiles ») : <https://connexionulaval.weebly.com>

Vous pouvez également écrire à notre adresse courriel et il nous fera un grand plaisir de répondre à vos questions ou vous aider à trouver les bonnes personnes-ressources pour le faire : connexion@psy.ulaval.ca

Site de l'école de psychologie : <https://www.fss.ulaval.ca/psychologie>

Il peut être intéressant de voir les programmes offerts dans les différentes universités de la province. Les critères d'admission sont très variables, de même que les programmes offerts. À titre informatif, vous pouvez effectuer des recherches sur Internet sur les sites des autres universités. À vous de jouer et de mener vos recherches!